

NG

Numéro 6 – Juin-Juillet 2024

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE

10 MILLIONS D'HABITANTS EN SUISSE ?

SECOND ATELIER DU PLR P. 6

ÉDITO

Un automne chargé politiquement !

PLR GENÈVE

Municipales : en avant pour 2025 !

À VIF

Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit !

Agenda

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	NOVEMBRE
9 JUILLET Apéritif de la Présidence (organisé par Les Genevoises PLR) De 18h30 à 21h	24 AOÛT Université d'été Château des bois, Satigny	3 SEPTEMBRE Assemblée des délégués De 19h à 23h Salle communale de Plan-les-Ouates	7 NOVEMBRE Atelier du PLR De 19h à 22h
		OCTOBRE 10 OCTOBRE Apéritif de la Présidence De 18h30 à 21h Veyrier	28 NOVEMBRE Apéritif de la Présidence De 18h30 à 21h Bernex

AGENDA

Retrouvez tous les détails des événements dans la rubrique « agenda » de notre site web : www.plr-ge.ch/agenda. N'hésitez pas à contacter le secrétariat du parti (info@plr-ge.ch / 022 818 42 42) pour vous inscrire à un événement. Ces derniers sont ouverts à tous : membres et sympathisants.

LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Savez-vous qu'il est possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal ? Envoyez-nous un mail à info@plr-ge.ch si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Sommaire

ÉDITO	P. 3	DOSSIER	P. 6	À VIF	P. 18
Un automne chargé politiquement !		10 millions d'habitants en Suisse ? Second atelier du PLR		Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit !	
ACTUALITÉ	P. 4	Faut-il revoir, agrandir le PAV ?		L'Europe et son histoire	
Carton (presque plein) pour le PLR : résultats des votations du 9 juin		Approvisionnement énergétique		OBJETS PENDANTS	P. 24
		Stratégie concernant la zone villa			
		PLR GENÈVE	P. 14		
		Municipales : en avant pour 2025 !			
		Le PLR se mobilise pour accueillir l'Eurovision 2025 à Genève			

Bonne lecture!

Édito

Un automne chargé politiquement!

Chers membres, chers sympathisants,

Le développement de notre économie entre-t-il en opposition avec l'amélioration de notre qualité de vie ? Quels sont les critères d'une prospérité durable ? Comment définir le progrès ? Quelle croissance souhaitons-nous pour Genève ?

En introduisant les Ateliers du PLR, nous avons souhaité créer un espace de réflexion ouvert à tous et qui doit nous permettre de prendre la distance et le temps nécessaires à nous interroger sur le plus long terme, hors du rythme effréné de l'agenda politique.

Le PLR s'est ainsi réuni une nouvelle fois le 6 juin pour se questionner sous la baguette de Maxime Provini que je remercie. Le thème abordé a été l'impact de la

croissance démographique avec trois axes de réflexion : ses conséquences pour l'aménagement du territoire, pour notre approvisionnement énergétique ainsi que pour le développement du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Vous pourrez lire les comptes rendus de ces échanges dans ce numéro du *Nouveau Genevois* en attendant un automne qui sera à nouveau chargé politiquement.

Nous aurons, pour commencer, la seule élection agendée en 2024, soit l'élection des magistrats de la Cour des Comptes le 22 septembre. Le PLR a choisi de soutenir la continuité de cet organe dont le bon fonctionnement et la plus-value pour le Canton sont largement reconnus. Les candidatures soutenues par le parti sont donc centrées sur les compétences ainsi que la pérennité de l'équilibre

politique. Les candidats seront présentés dans l'édition de la rentrée.

Ce même 22 septembre sera également un jour de votation avec quatre objets au menu : deux objets fédéraux (Révision LPP et Biodiversité) ainsi que deux objets cantonaux portés par notre parti. Il s'agit de la réduction de l'imposition de l'outil de travail ainsi que du passage de la formation des enseignants à trois ans.

En termes de priorité, le PLR Genève est pleinement engagé dans le soutien aux associations locales qui préparent la campagne des municipales 2025. Une première séance photo centralisée a été menée en juin avec plus d'une centaine de candidats aux Conseils administratifs et municipaux déjà choisis par leurs associations.

Le PLR Genève continue son engagement énergique pour façonner la Genève de demain.

En vous souhaitant un bel été, je vous transmets, chers membres, chers sympathisants, mes meilleurs messages.



Par Pierre Nicollier

Président du PLR Genève

RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze - 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève - T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier - simone.cartier@plr-ge.ch

ABONNEMENT

Membres : abonnement automatique
Non-membres : pour le recevoir gratuitement sous format électronique ou papier, écrivez un email à info@plr-ge.ch

CRÉATION ET RÉALISATION

S agence

CRÉDITS MAGAZINE

EBU / Alma Bengtsson, bilderstoeckchen - Sergey Kamshylin - Zei - stock.adobe.com, Fred Merz, unsplash.com - philipp potocnik, Genève Tourisme - Loris von Siebenthal

MARKETING & PUBLICITÉ

Contacter la rédaction - info@plr-ge.ch - T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA - CP 565 - 1214 Vernier - atar.ch



RÉSULTATS DES VOTATIONS DU 9 JUIN

Carton (presque) plein pour le PLR

Par la rédaction

LE PLR SE RÉJOUIT DES RÉSULTATS DES VOTATIONS CANTONALES ET FÉDÉRALES DU 9 JUIN, TOUT EN PRENANT ACTE DU REJET DE LA LOI SUR L'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE. LA POPULATION A ÉTÉ APPELÉE AUX URNES POUR VOTER SUR QUATRE OBJETS CANTONAUX ET QUATRE OBJETS FÉDÉRAUX. LE MENU ÉTAIT, COMME IL EST DE COUTUME À GENÈVE, COPIEUX, ET LE PLR EST SATISFAIT DES RÉSULTATS DE SEPT DES HUIT OBJETS SOUMIS À VOTATION.

Le PLR Genève se réjouit tout particulièrement que la population ait décidé de clairement favoriser le processus de naturalisation, en rejetant une extension trop large des droits politiques pour les résidents étrangers (60,91 % de NON). La proposition soumise au peuple aurait donné le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal et cantonal, permettant à un ressortissant étranger de siéger au gouvernement genevois, ou au Conseil des États à Berne. Pour le PLR, la naturalisation doit être le chemin vers une intégration réussie, permettant un accès plein et entier à la citoyenneté.

Le parti salue également le plébiscite (84,68 % de OUI) pour l'interdiction des symboles de haine, menaces pour notre démocratie. Dans un climat de tensions croissantes, il est réjouissant de voir le soutien massif de l'électorat pour donner un signal clair. Ces symboles n'ont pas leur place dans nos rues.

Seul bémol à un dimanche de votations réjouissant, le PLR Genève regrette le rejet du projet de loi sur les crèches (56,80 % NON) demandant de revenir à une situation donnant plus de liberté aux structures privées pour répondre à la pénurie de places. Le canton souffre d'un manque de places de crèches inquiétant, depuis des décennies, et aucune piste ne semble se dessiner pour faciliter l'ouverture de nouvelles structures. Le PLR prend acte de la volonté du peuple de ne pas libéraliser les conditions d'emploi du personnel de crèche et s'attellera à trouver d'autres

solutions, pour permettre d'offrir des places d'accueil aux familles.

Enfin, le rejet de la loi sur la santé permettra au Conseil d'État de revenir vers le parlement avec une meilleure proposition sur le fond, permettant d'encadrer l'assistance au suicide (76,54 % de NON).

Côté votations fédérales, les Suissesses et les Suisses ont donné un signal fort en rejetant les deux initiatives sur les primes et le frein aux coûts. La population ne souhaite pas mettre plus de pression sur les finances fédérales en pénalisant encore la classe

moyenne. Elle refuse également de mettre en danger la qualité des soins. La campagne nationale du double non menée par le PLR a été un succès. Les contre-projets aux deux initiatives, plus ciblés et répondant aux préoccupations fondées des initiatives, peuvent ainsi entrer en vigueur.

Le PLR Genève se réjouit également de la large adoption de la loi pour l'électricité, étape importante sur le difficile chemin vers la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Le PLR est finalement soulagé que l'initiative extrême sur l'intégrité physique ait été rejetée.

Le menu était, comme il est de coutume à Genève, copieux, et le PLR est satisfait des résultats de sept des huit objets soumis à votation.

RÉSULTATS DES VOTATIONS DU 9 JUIN

OBJETS FÉDÉRAUX

- Objet n°1 Initiative « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie » : **NON**
- Objet n°2 Initiative populaire « Frein aux coûts dans le système de santé » : **NON**
- Objet n°3 Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » : **NON**
- Objet n°4 Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr : **OUI**

OBJETS CANTONAUX

- Objet n°1 Interdiction des symboles de haine dans les espaces publics : **OUI**
- Objet n°2 IN 189 « Une Vie ici, une Voix ici... Renforçons notre démocratie ! » : **NON**
- Objet n°3 Loi modifiant la loi sur l'accueil préscolaire (LAPr) : **NON**
- Objet n°4 Loi modifiant la loi sur la santé (LS) (K 1 03 – 12530) : **NON**

DOSSIER

SECOND ATELIER DU PLR

Une Suisse à 10 millions d'habitants ?

ATELIER DU 6 JUIN

LE SUJET A ÉTÉ ABORDÉ SOUS TROIS ANGLES DIFFÉRENTS PAR NOS INVITÉS. BERTRAND REICH A MENÉ UN ATELIER SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAV ET LES ENJEUX LIÉS À UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE. CHRISTOPHE AUMEUNIER A ABORDÉ LA QUESTION DES CONSÉQUENCES SUR LA DENSIFICATION EN ZONE VILLA AVEC UNE SUISSE À 10 MILLIONS D'HABITANTS. ADRIEN GENECAND A POUR SA PART TRAITÉ DES CONSÉQUENCES SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE. LES FEUILLES DE ROUTE DE CHAQUE GROUPE SERVIRONT À GUIDER LA RÉFLEXION DU PARTI DANS SON PROGRAMME ET SA COMMUNICATION.



Par Maxime Provini
Conseiller municipal

Introduction

La Suisse à 10 millions d'habitants est un débat essentiel et très important. La Suisse croît de 1,6 % chaque année, comme le rappelait récemment Cyril Aellen dans le journal *Le Temps*. Cela représente l'équivalent de la ville de Lausanne en plus chaque année en Suisse. À Genève, on peut parler d'un PAV supplémentaire tous les 4,5 ans.

Au-delà de l'initiative de l'UDC sur la durabilité, que signifie une Suisse à 10 millions d'habitants ? Qu'est-ce que cela représente en termes d'infrastructure, d'approvi-

sionnement énergétique ou encore de densification dans nos campagnes ? C'est ce débat que nous avons mené lors du dernier atelier du PLR Genève avec Christophe Aumeunier, Bertrand Reich et Adrien Genecand.

Nous avons débattu avec plaisir de ce sujet. Il en ressort que, pour atteindre une Suisse à 10 millions d'habitants, nous devons massivement investir dans des infrastructures publiques afin de garantir suffisamment de places dans les crèches et les écoles. Nous devons accepter que

la zone villa va continuer à se densifier, ou envisager d'augmenter la hauteur du plafond aérien au-delà de 170 m pour densifier massivement en ville de Genève. Enfin, malgré l'accroissement des énergies durables dans notre mix énergétique, la Suisse ne pourra se passer du nucléaire pour produire suffisamment d'électricité pour subvenir aux besoins de la population.

Le débat est ouvert et promet d'être encore vif ces prochaines années. Pendant que nous débattons, la Suisse continuera de croître.



Faut-il revoir, agrandir le PAV ?

DANS LE CADRE DE SES RÉFLEXIONS SUR LA SUISSE À 10 MILLIONS D'HABITANTS, NOTRE PARTI S'EST INTERROGÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAV ET LES ENJEUX LIÉS À UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE. FAUT-IL REVOIR, AGRANDIR LE PAV ?



Par Bertrand Reich
Président de la Fondation PAV

Le projet PAV, c'est un projet de mutation urbaine, le plus grand de Suisse, peut-être même d'Europe : 230 hectares, dont 140 hectares déclassés de zone industrielle en zone affectée à du logement et des activités, répartis sur les communes de Carouge, Genève et Lancy. Il vise à créer 12 000 nouveaux logements, dont 5400 LUP, et 5700 nouveaux postes de travail, dans neuf nouveaux quartiers.

En termes de construction, ce sont 2,1 millions de m² de surfaces brutes de plancher (SBP) qui devront être réalisés, dont 1,2 million pour du logement et 0,9 million pour des activités.

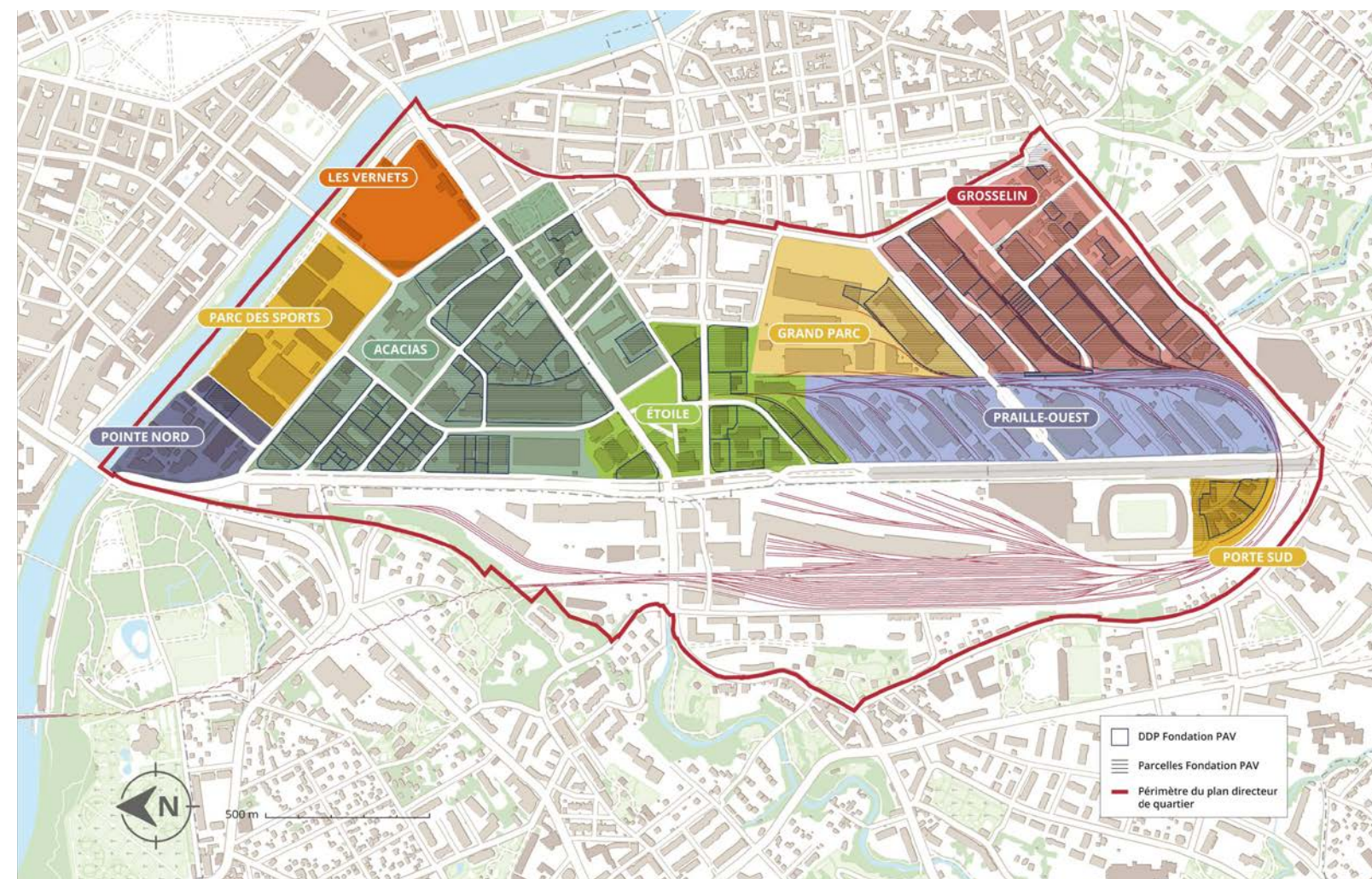
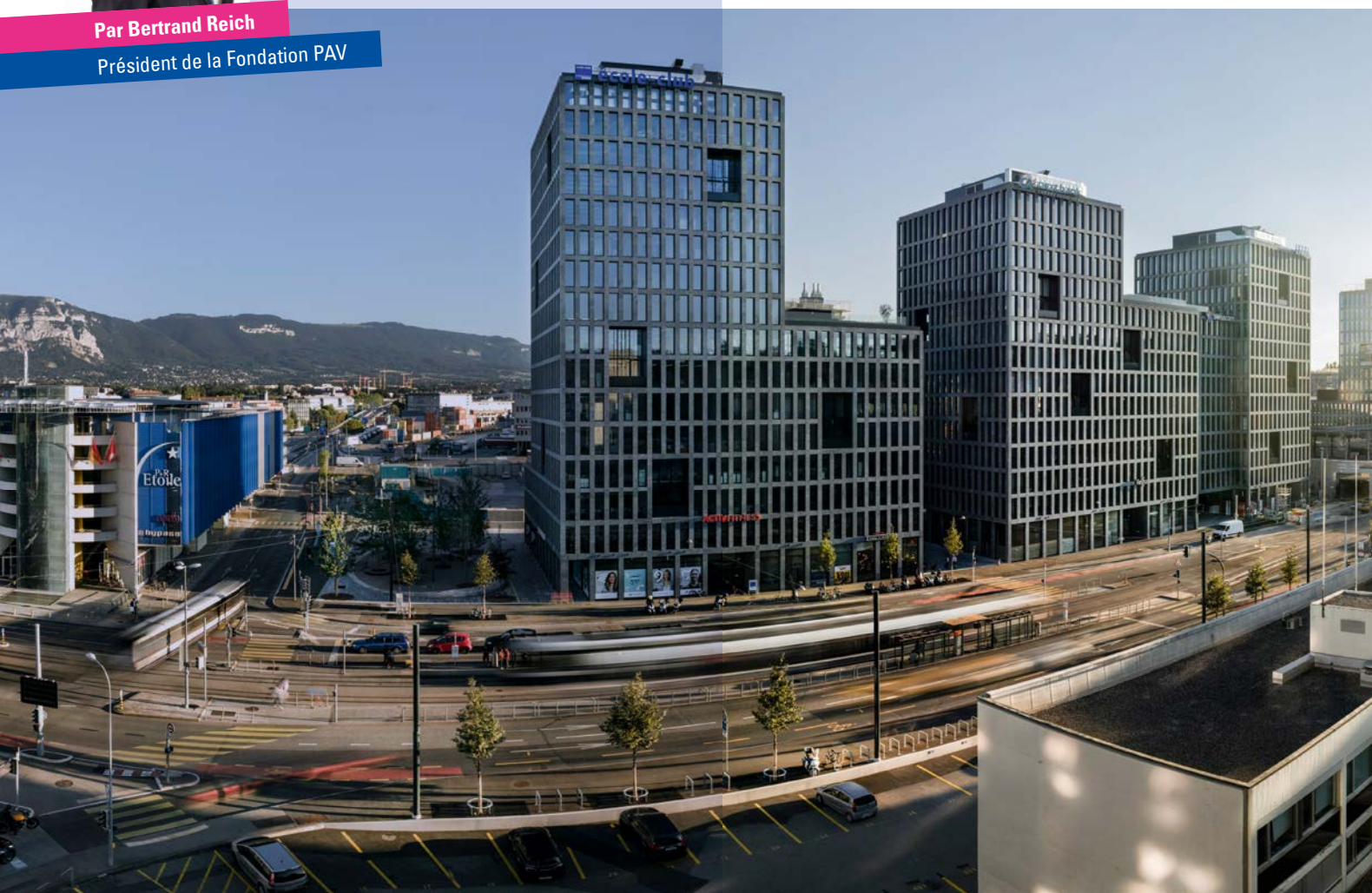
La Fondation PAV a pour objectifs de 1) libérer les terrains dont elle est propriétaire en rachetant les droits de superficie aux superficiaires-industriels actuels, 2) octroyer des nouveaux DDP à des investisseurs privés et publics et 3) contribuer à la réalisation des infrastructures, équipements et espaces publics nécessaires.

Elle détient 153 parcelles, grevées de 95 DDP (droit de superficie), soit 473 936 m² de terrain, offrant un potentiel de 1,2 million de SBP, répartis en 65 % pour du logement et 35 % pour des activités, pour un potentiel de 7750 logements.

Le projet PAV va donc être mené à bien en parallèle par des propriétaires et investisseurs privés et un établissement public, la Fondation PAV. Par ailleurs, celle-ci n'est pas un maître d'ouvrage et ne construira pas elle-même. Pour les investisseurs et le monde de la construction, le projet PAV est un projet majeur. D'une certaine manière, il s'agit d'un projet de forte collaboration public/privé.

Si aucun des participants aux ateliers n'a remis en question le projet PAV en tant que tel, les échanges ont porté sur l'importance de développer un projet de qualité, qui comporte tous les équipements et infrastructures nécessaires à la vie,

y compris les écoles, les crèches, les lieux de loisirs, etc., et qui se caractérise aussi par sa durabilité. Il a été souligné que les constructions dans le PAV étaient soumises aux mêmes règles que dans le reste du canton, notamment en ce sens que le recours à des énergies fossiles pour le chauffage y était interdit (loi sur l'énergie) ou que les PLQ étaient réalisés par l'autorité cantonale compétente (et non la fondation PAV par exemple). Les participants ont débattu du *tempo*, certains considérant qu'il fallait avancer prudemment et donc procéder successivement PLQ par PLQ, après avoir analysé les constructions réalisées, d'autres soutenant qu'il fallait avancer rapidement, en apprenant des erreurs déjà commises, mais en menant de front, autant que possible, plusieurs projets. Il a été par ailleurs souligné à plusieurs reprises que le PAV devait être prévu pour tout le monde, et donc comporter aussi bien des logements d'utilité publique que des logements de luxe et de la PPE.



Approvisionnement énergétique



Par Adrien Genecand
Député au Grand Conseil

L'ATELIER CONSACRÉ À L'ÉNERGIE ET À CE QU'IMPLIQUERAIT UNE SUISSE À 10 MILLIONS D'HABITANTS DANS CE DOMAINE FUT SURTOUT L'OCCASION DE DONNER QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR.

Le début de discussion a eu lieu autour de la consommation mondiale d'énergie par source et notamment sur la faible part des énergies renouvelables.

Cela permet déjà de résumer les défis. En effet, nous sommes seulement capables d'autoproduire 29 % de nos besoins, le reste nous devons l'importer.

GENÈVE ET LA SUISSE, QUO VADIS

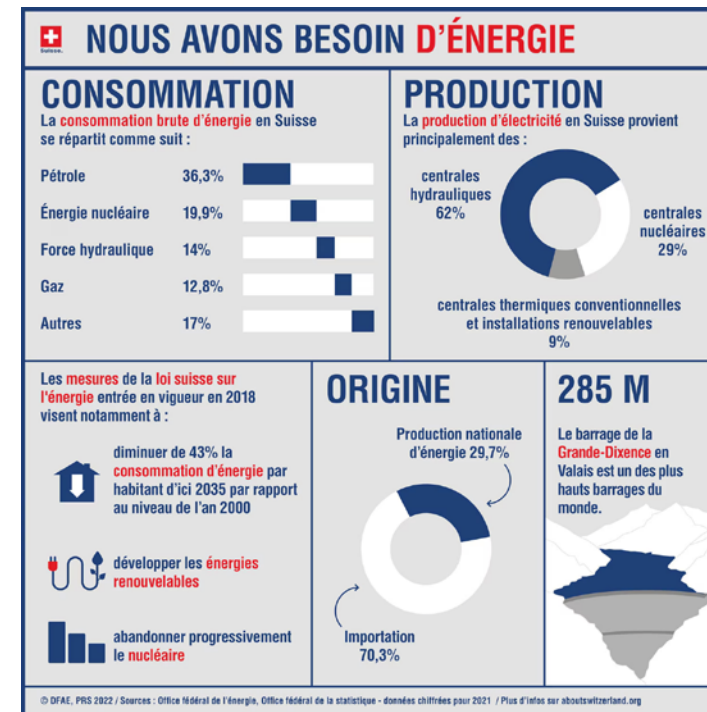
Que cela soit au niveau suisse ou à Genève, un constat : nous ne sommes plus souverains et avons besoin d'importer 70 % de notre consommation.

Le passage en revue des chiffres genevois nécessite de commencer par deux précisions : l'État ne compte ni le CERN dans le domaine de l'électricité (il conviendrait d'ajouter 50 % de notre consommation actuelle) ni les carburants vendus à l'aéroport (doublement de notre chiffre).

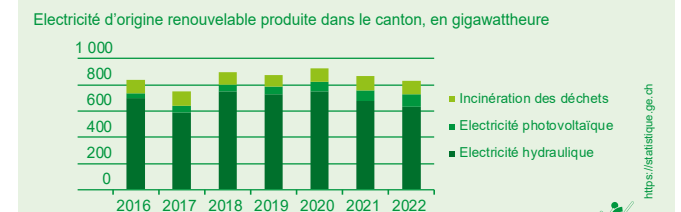
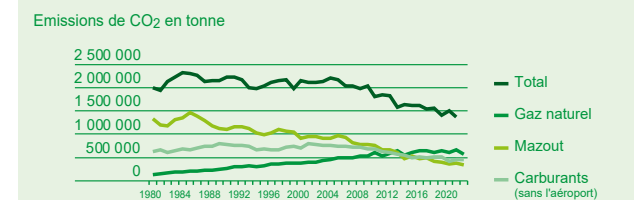
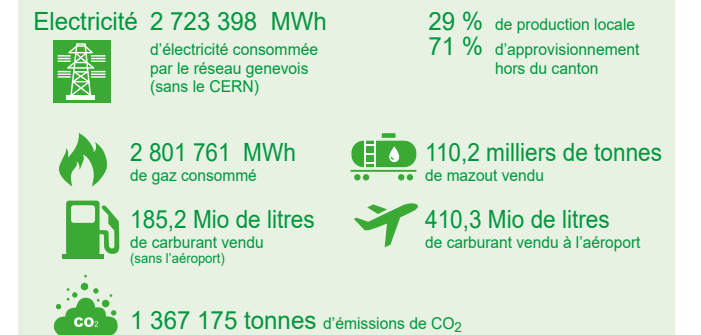
Voici en résumé ce que cela donne pour notre canton :

- › Gaz naturel 33 %
- › Mazout 15 %
- › Carburants 20 %
- › Électricité 32 %

Pour cette année 2022 c'est donc 829 gigawattheures (GWh) d'électricité issue d'énergies renouvelables qui furent produits dans le canton de Genève. L'énergie hydraulique en représente la plus grande part (635 GWh), au travers des barrages de Verbois, de Chancy-Pougny et du Seujet. Le reste provient de l'incinération des déchets à l'usine des Cheneviers (101 GWh) et des panneaux photovoltaïques installés dans le canton (93 GWh, y compris la production issue des installations privées, dont une partie est directement autoconsommée).



Energie dans le canton de Genève en 2022

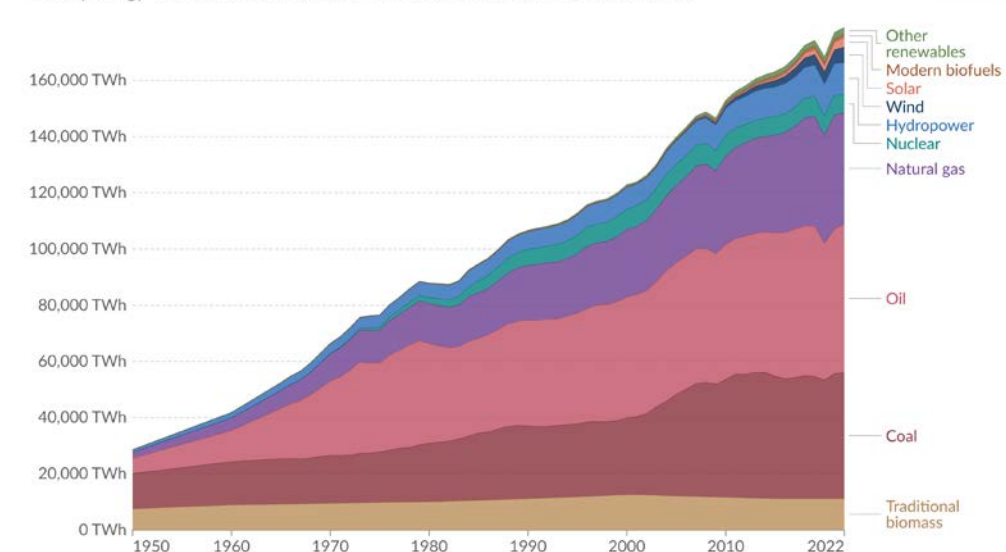


Source: OCEN, SIG, Genève Aéroport, OCSTAT

11.2023 StatistiqueGenève

Global primary energy consumption by source

Primary energy¹ is based on the substitution method² and measured in terawatt-hours³.



Data source: Energy Institute - Statistical Review of World Energy (2023); Smil (2017) OurWorldInData.org/energy | CC BY
Note: In the absence of more recent data, traditional biomass is assumed constant since 2015.

- Primary energy:** Primary energy is the energy available as resources – such as the fuels burnt in power plants – before it has been transformed. This relates to the coal before it has been burned, the uranium, or the barrels of oil. Primary energy includes energy that the end user needs, in the form of electricity, transport and heating, plus inefficiencies and energy that is lost when raw resources are transformed into a usable form. You can read more on the different ways of measuring energy in our article.
- Substitution method:** The 'substitution method' is used by researchers to correct primary energy consumption for efficiency losses experienced by fossil fuels. It tries to adjust non-fossil energy sources to the inputs that would be needed if it was generated from fossil fuels. It assumes that wind and solar electricity is as inefficient as coal or gas. To do this, energy generation from non-fossil sources are divided by a standard 'thermal efficiency factor' – typically around 0.4. Nuclear power is also adjusted despite it also experiencing thermal losses in a power plant. Since it's reported in terms of electricity output, we need to do this adjustment to calculate its equivalent input value. You can read more about this adjustment in our article.
- Watt-hour:** A watt-hour is the energy delivered by one watt of power for one hour. Since one watt is equivalent to one joule per second, a watt-hour is equivalent to 3600 joules of energy. Metric prefixes are used for multiples of the unit, usually: - kilowatt-hours (kWh), or a thousand watt-hours. - Megawatt-hours (MWh), or a million watt-hours. - Gigawatt-hours (GWh), or a billion watt-hours. - Terawatt-hours (TWh), or a trillion watt-hours.

Stratégie concernant la zone villa



Par **Christophe Aumeunier**
Secrétaire général
de la Chambre genevoise immobilière



Le constat a été assez rapide et unanime. Genève connaît une prospérité actuellement inégalée en Europe et il s'agit de la maintenir en acceptant donc de soutenir la croissance. Il s'agit bien évidemment de le faire de manière raisonnée et qualitative. Voilà le maître mot qui se décline au niveau de l'urbanisme sans se cantonner à la zone villa. Une revitalisation des zones urbaines est une priorité avec, à la clé, des gabarits d'immeubles plus élevés et des espaces publics plus généreux

et de meilleure qualité. En outre, chacune des zones du canton (agricole, urbaine et villa) doit, à sa manière, contribuer à soutenir notre croissance raisonnée. S'agissant de la zone villa, la stratégie issue de la loi PLR qui demande aux communes d'identifier des périmètres propres à une densification de cette zone et y compris avec des augmentations raisonnables de gabarits est validée tout en insistant sur une attention particulière de la qualité urbanistique et du bâti.



L'immobilier de tous les possibles

Toutes les expertises sous le même toit.

Vente, location, gestion locative, administration de copropriétés, immobilier de prestige, développements immobiliers, direction de travaux et rénovations, conseil en performance énergétique, vous trouverez toutes les expertises possibles à la SPG. Plus d'informations sur spg.ch.

spg.ch

GENÈVE - NYON - LAUSANNE



Municipales: en avant pour 2025 !



Par Pierre Nicollier & Sara Figuera

Respectivement Président et Secrétaire générale

Dans moins d'une année, le 23 mars 2025, le peuple genevois sera appelé aux urnes pour élire dans toutes les communes ses conseillers municipaux. Ce sont près de 950 personnes qui seront élues dans les législatifs communaux des 45 communes genevoises qui éliront également leurs exécutifs. La modification de la loi sur l'administration des communes adoptée l'année passée par le Grand Conseil stipule que chaque commune dispose désormais de conseillers administratifs, les futures anciennes fonctions de maire et adjoints devant être supprimées. Le premier tour de l'élection des conseils administratifs aura également lieu le 23 mars 2025.

Le PLR est le plus grand parti du canton de Genève, place qui a été réaffirmée lors des élections cantonales du printemps dernier, en particulier avec la reprise d'un deuxième siège au Conseil d'État.

Si au niveau suisse, le PLR est à la troisième place, le parti est globalement le plus représenté à tous les niveaux politiques et dans tous les cantons de Suisse. C'est précisément ce qui fait la force des libéraux-radicaux: depuis la fondation de la Suisse moderne à aujourd'hui, une forte implantation tant au niveau communal, cantonal que fédéral, à Genève et en Suisse.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE PLR EN SUISSE

Le PLR est le parti le plus représenté dans les **gouvernements cantonaux**, avec 35 sièges. Le parti a au moins un siège dans le Conseil d'État de chaque canton, à part à Obwald et Bâle-Ville (toutefois, à Bâle-Ville, où la fusion des libéraux et des radicaux n'a pas eu lieu, le parti libéral détient deux sièges). Dans les **parlements cantonaux**, le PLR est à la deuxième place avec 498 sièges dans toute la Suisse. Si on ne se penche que sur la Suisse romande et le Tessin, le PLR est, de loin, le premier parti.

Au niveau communal, les statistiques disponibles ne le sont que pour les villes. Dans les villages, les listes des élus politiques fonctionnant souvent avec des « ententes », il n'est pas possible d'obtenir des statistiques officielles. Ainsi, pour les 162 villes suisses, on notera que le PLR est le parti le plus représenté dans l'ensemble des **exécutifs** avec 25 % des mandats. Au niveau des parlements communaux, le PLR est deuxième au niveau suisse, mais côté Romandie, le PLR est à nouveau le premier parti, avec 25,5 % des élus communaux.

Au bout du compte, il n'est pas prétentieux d'affirmer que les libéraux-radicaux sont les plus présents uniformément dans toute la Suisse, et d'autant plus en Suisse romande et au Tessin. Aucun autre parti n'est aussi bien représenté à la fois dans toutes les régions linguistiques, en ville comme à la campagne: le PLR est un parti qui rassemble.

LE PRINTEMPS 2025 SERA CRUCIAL POUR LE PLR

C'est cette présence dans chaque commune du canton et du pays, qui permet au PLR de façonner le pays, Genève et toutes ses communes, par des politiques libérales-radicales de demain. Mais cette forte présence est sous une pression intense. Le printemps 2025 sera crucial pour le PLR: avec les élections municipales, il s'agira de maintenir notre forte présence dans les conseils municipaux, afin de poursuivre la défense de nos valeurs au plus près de la population.

Il s'agira également de renforcer notre présence dans les exécutifs, avec pour objectif d'avoir un représentant PLR dans chaque conseil administratif.

Car aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de libéraux-radicaux dans nos communes. Rappelons que l'aménagement, l'accueil préscolaire, le sport ou encore la culture, pour n'en citer qu'une partie, relèvent de politiques communales. Autant de politiques communales primordiales aujourd'hui pour la population. Nous avons besoin de personnes libres et responsables, avec le sens du devoir, à l'écoute et prêtes à faire des compromis afin de faire avancer les choses, pour le bien de toute la population du canton. Autant de qualités qu'incarnent les libéraux-radicaux et que le PLR, dans chaque commune, veut mettre au profit de la collectivité.

À moins de neuf mois des élections municipales, il s'agit maintenant pour les associations locales du PLR de trouver des candidats, et de former des listes garantes de nos valeurs et représentatives de nos membres, capables de mobiliser les électeurs afin d'obtenir un large soutien dans les urnes.

LE PLR CANTONAL AU SERVICE DES ASSOCIATIONS LOCALES

Le PLR cantonal s'est mis à la disposition des associations locales pour faciliter les campagnes. Il mettra notamment à la disposition des associations du matériel de campagne, tel que des tentes et autre matériel de stand pour les actions de terrain. Des ressources du secrétariat général ainsi qu'un soutien graphique et digital sont en place, permettant de soutenir les sections dans leur réalisation de flyers et d'affiches.

Nous aurons ainsi une identité visuelle cohérente du PLR au travers du canton, identité qui a récemment été mise à jour à l'occasion des élections fédérales.

Le parti cantonal organise également des séances photo pour tous les candidats aux Municipales, afin que chaque candidate et chaque candidat ait une photo de campagne de qualité professionnelle.

Pour motiver des candidates et candidats potentiels, le parti cantonal organise des séances d'information en pouvant compter sur la riche expérience de Julien Marquis, actuel conseiller municipal PLR à Versoix. Deux sessions ont déjà été tenues et deux autres le seront encore pour les personnes intéressées de toutes les communes afin d'expliquer le fonctionnement politique d'une commune, ainsi que la fonction et le rôle d'un Conseil municipal.

Ce sont près de 950 personnes qui seront élues dans les législatifs communaux des 45 communes genevoises qui éliront également leurs exécutifs.

QUELQUES POINTS ADMINISTRATIFS

Finalement, quelques mots sur la partie administrative. Le dépôt des listes commencera le 7 octobre 2024, et sera clos le 2 décembre 2024.

Des tirages au sort seront menés pour définir les numéros de liste. Les listes définitives seront ainsi publiées le 19 décembre. Considérant les vacances scolaires en fin d'année ainsi que durant le mois de février, le temps imparti à la campagne en 2025 sera très bref. Il s'agit donc de communiquer sur les programmes et les candidats dès l'automne 2024.

Le PLR Genève est ainsi prêt à se remettre en campagne, après une année 2023 chargée: la politique ne s'arrête jamais!

Si au niveau suisse, le PLR est à la troisième place, le parti est globalement le plus représenté à tous les niveaux politiques et dans tous les cantons de Suisse.

CALENDRIER DES ÉLECTIONS COMMUNALES (SERVICE DES VOTATIONS ET ÉLECTIONS)

2 septembre 2024	Publication du guide pour le dépôt des candidatures sur www.ge.ch/elections/20250323
7 octobre 2024	Mise à disposition des dossiers de candidatures à l'adresse www.ge.ch/elections/20250323 et au guichet du SVE
	Ouverture du dépôt des candidatures
2 décembre 2024, 12h	Clôture des dépôts de candidatures pour le CM et le premier tour du CA
5-11 décembre 2024	Tirage au sort des numéros de liste
17-19 décembre 2024	Signature des bons à tirer par les mandataires
19 décembre 2024	Publication des listes définitives
23 mars 2025	Élection des CM et 1 ^{er} tour des CA

Le PLR se mobilise pour accueillir l'Eurovision 2025 à Genève



Par Vincent Subilia
Député au Grand Conseil

LE PLR A ENJOINT LE CONSEIL D'ÉTAT, PAR UNE RÉOLUTION, À METTRE TOUT EN ŒUVRE AFIN D'ACCUEILLIR LES «OLYMPIADES DE LA CHANSON» DANS LA CITÉ DE CALVIN. VINCENT SUBILIA, DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL, NOUS RÉSUME LES AVANTAGES POUR NOTRE VILLE ET SES CITOYENS, MAIS ÉGALEMENT POUR CETTE GRANDE COMPÉTITION MUSICALE QU'EST L'EUROVISION.

UNE RÉOLUTION ADRESSÉE À NOTRE EXÉCUTIF

À la faveur d'une résolution adressée au Conseil d'État, le PLR par la voix du député Vincent Subilia a enjoint l'exécutif du Canton à mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser la tenue de l'édition 2025 du Concours de l'Eurovision à Genève.

GENÈVE, UN LIEU D'ACCUEIL DE PREMIER PLAN

Siège de l'Union européenne de radiodiffusion, qui en est la productrice, notre Canton réunit en effet tous les ingrédients nécessaires à la recette de cette manifestation, plus grande compétition musicale au monde, diffusée en direct auprès de plus de 160 millions d'habitants. Dotée d'infrastructures de premier plan (en particulier Palexpo dont la modularité offrirait un écrin idéal, à proximité de notre aéroport), d'un parc hôtelier aussi

diversifié que performant, Genève constitue sans conteste un lieu d'accueil de premier plan pour une manifestation dont les retombées économiques peuvent être raisonnablement quantifiées à plus de 30 millions de CHF.

DES GAINS D'IMAGE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Les gains d'image, qui verront l'esprit de Genève – marqué de son ouverture au monde – rayonner *urbi et orbi* ont également alimenté la démarche initiée par le PLR, parti garant de l'attractivité de Genève, tout comme la volonté de faire briller la diversité culturelle, incarnée par Nemo, lauréat du concours 2024, dont on doit au talent le privilège d'accueillir l'édition 2025.

UN FRONT UNI MOBILISÉ

Dans un contexte de concurrence féroce (notamment vis-à-vis de Zurich, lequel canton a annoncé sa volonté d'accueillir celle-ci), fédérer l'entier des bonnes volontés, en transcendant les clivages partisans, était également l'objectif poursuivi. Il est désormais atteint dans la mesure où la résolution, dont le traitement en urgence a même été directement sollicité par le Conseil d'État, a été acceptée à la quasi-unanimité du plénum, témoignant ainsi du front uni mobilisé, à l'initiative du PLR, pour accueillir les «Olympiades de la chanson» dans la Cité de Calvin.

Genève constitue sans conteste un lieu d'accueil de premier plan pour une manifestation dont les retombées économiques peuvent être raisonnablement quantifiées à plus de 30 millions de CHF.



Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit !

DES ÉLUS DE 18 COMMUNES, IMPACTÉES PAR LES NUISANCES DE L'AÉROPORT, RÉCLAMENT LA DIMINUTION DE LA TAXE SUR LA VALEUR LOCATIVE QUI CONCERNE LES PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS. LE PLR ENTEND AGIR SUR CETTE TAXE AFIN DE SOUTENIR LES PROPRIÉTAIRES SIS SOUS LE COULOIR DE BRUIT. DES RÉOLUTIONS OU DES INTERPELLATIONS SONT DÉPOSÉES EN JUIN À CET EFFET. SÉBASTIEN FABBI, PRÉSIDENT DU PLR RIVE DROITE, NOUS EN RÉSUME ICI LES ENJEUX.



Par Sébastien Fabbi
Président PLR Rive Droite

PERTE DE VALEUR DU BIEN IMMOBILIER

Les propriétaires qui vivent sous le couloir de bruit aérien subissent une perte de valeur importante de leur foncier ; les terrains ne peuvent plus être bâtis, et les transformations sont devenues très limitées, pour ne pas dire impossibles.

Les propriétaires sont victimes d'une triple peine :

1 La valeur de leur taxe locative n'est pas adaptée malgré l'augmentation de l'empreinte sonore du trafic aérien.

Les propriétaires qui vivent sous le couloir de bruit aérien subissent une perte de valeur importante de leur foncier.

Les porteurs du projet, de gauche à droite :

Roberto Schiavo, PLR Bellevue
Ludovic Zbinden, PLR Champagne (Aire-la-Ville)
Pierre Nicollier
Matthieu Steiner, PLR Le Grand-Saconnex
Alexandre de Senarclens
Sébastien Fabbi, Président PLR Rive Droite
Gian Reto, Agramunt PLR Vernier
Julien Marquis, PLR Versoix
Isabelle Rasmussen, PLR Pregny-Chambésy
Olivier Favre (Mandement)
Charles Buffle, PLR Genthod
Karl-Anton Baumann, PLR Bernex
Fabien Grognez, PLR Meyrin



VALEURS DE BRUIT ET INDEXATION

D'un côté les valeurs de bruit actuelles sont basées sur l'ancien cadastre de bruit datant de mars 2000 et de 2009, d'un autre côté, selon l'AFC, – information fiscale 5/2007 intitulée « la nouvelle détermination de la valeur locative genevoise » – l'indexation de la valeur locative pour la zone située sous le couloir de bruit aérien a été fixée en 2007.

Dans les faits, il existe depuis presque vingt ans maintenant un système d'indexation corrélé à trois zones situées sous le couloir de bruit. La première est l'épicentre du couloir, là où les avions émettent le plus de nuisances, tandis que les deux autres s'en éloignent, mais impactent également ses riverains. Si vous êtes dans l'épicentre, vous pouvez indexer votre valeur locative à 0,7, si vous êtes dans la seconde à 0,8 et finalement dans la troisième à 0,9.

Dans sa démarche de baisse des indexations, le PLR Rive Droite a été largement soutenu par le PLR cantonal. Nathalie Fontanet, notre ministre en charge des finances, a salué la démarche, son Président Pierre Nicollier se tient à nos côtés et notre député Alexandre de Senarclens va défendre une motion au Grand Conseil. Du côté des associations, chaque commune impactée, soit dix-huit au total, va déposer une résolution lors des conseils municipaux du mois de juin. Ensemble nous allons demander une adaptation de ces indexations et nous avons très bon espoir que ces projets passent la rampe.

18 COMMUNES TOUCHÉES PAR LES NUISANCES SONORES

Dans les faits, nous souhaitons une baisse significative de l'indexation actuelle ! De 0,9 à 0,7, de 0,8 à 0,6 et pour l'épicentre de 0,7 à une exonération totale.

Les dix-huit communes touchées par les nuisances sonores du trafic aérien émanant de l'aéroport de Genève (selon la valeur de planification DS II) sont les suivantes : Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bellevue, Bernex, Cartigny, Chancy, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Laconnex, Le Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy, Russin, Satigny, Vernier et Versoix. Il ne s'agit pas uniquement de défendre les intérêts des communes de la rive droite, mais bien de l'ensemble des communes impactées et sises sous ce couloir de bruit.

SIMULATION DE FEUILLES D'IMPÔTS

Nous avons également demandé à Yvan Zweifel, patron d'une fiduciaire et député, de travailler sur des simulations de feuilles d'impôts pour deux types de propriétaires, à savoir : les familles avec deux enfants et les retraités.

Voici deux exemples concrets :

famille avec 2 enfants, propriétaire d'une maison d'une valeur de 1,8 million dont 1,3 million en hypothèque.

retraités mariés, propriétaires d'une maison ou d'un appartement d'une valeur de 1,2 million dont 600 000.– en hypothèque.

Revenus imposables	142 340.–	Revenus imposables	72 061.–
Valeur locative de base	25 000.–	Valeur locative de base	15 000.–
Indexation actuelle	0,7	Indexation actuelle	0,9
Valeur locative @0,7	17 500.–	Valeur locative @0,9	13 500.–
Impôts nets	28 804.–	Impôts nets	9556.–
Avec une valeur locative exonérée totalement, les impôts nets s'élèveraient à 24 827.– soit 14 % d'économie ou 3977.–/an.		Avec une valeur locative qui passe de 0,9 à 0,7 les impôts nets s'élèveraient à 8594.– soit 11 % d'économies ou 962.–/an.	

RÉALISME ET PRAGMATISME POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES

En résumé il ne s'agit pas ici de faire le procès de l'aéroport, mais bien de considérer l'impact financier que ces nuisances ont sur le foncier situé sous le couloir de bruit et d'offrir à ses propriétaires un allègement de leurs impôts étant donné la perte de valeur qu'ils subissent. Les valeurs de bruit et les mesures inhérentes ont évolué ces dernières années et avant que l'ensemble des flottes des compagnies aériennes ne soient renouvelées pour répondre à des normes écologiques plus strictes, de l'eau va couler sous les ponts. D'ici là, le PLR aura soutenu avec réalisme et pragmatisme les propriétaires sis sous le couloir de bruit.

Il ne s'agit pas ici de faire le procès de l'aéroport, mais bien de considérer l'impact financier que ces nuisances ont sur le foncier situé sous le couloir de bruit et d'offrir à ses propriétaires un allègement de leurs impôts étant donné la perte de valeur qu'ils subissent.



L'Europe et son histoire



Jacques-Simon Eggly

Le Général de Gaulle, auquel on demandait quelle était la meilleure formation pour occuper de lourdes responsabilités, répondit : la culture générale.

Je réfléchissais à cela en écoutant l'autre jour une émission de France Culture sur l'Europe. Je mettais en rapport ce que j'écoutais, ce que cela me disait et les élections imminentes au Parlement européen. Écoutez plutôt.

Dans la mythologie grecque, la princesse Europe d'origine asiatique, est enlevée par Zeus, sacré obsédé, lequel pour mieux réussir son rapt avait pris la forme d'un taureau. Violence, viol ? Un genre qui pousse les féministes pures... et dures à ne plus vouloir enseigner la culture grecque classique. Quelle stupidité ! Or, évidemment, c'est à la signification du mythe qu'il faut s'attacher ; et cela devient

passionnant. L'Europe, vue par les Grecs anciens, trouvait son identité, sa singularité en s'arrachant au continent asiatique, en se séparant et en affirmant sa propre vocation. D'ailleurs, passons du mythe à la réalité. L'Empire perse a voulu réparer la fracture, ressouder la Grèce à la grande puissance monarchique. Mais, oh, miracle, les Cités grecques furent capables de s'unir. Sur terre, puis sur mer,

elles brisèrent l'agression perse. Il faut relire la tragédie d'Eschyle, intitulée les Perses. Bref, une alliance de Cités autour d'une Athènes qui avait posé les principes de la démocratie sortit gagnante de l'affrontement. Cela ne vous fait pas penser à quelque chose ?

Une alliance, donc. Malheureusement. L'ubris agissant, Athènes se mit à concevoir une ligue de cités sous son hégémonie. Sparte voyait les choses en sens inverse. Toute la Grèce s'affaiblit ; et vint Alexandre le Grand. Et puis Rome qui transmettra la culture de la Grèce asservie. L'Empire romain dans lequel s'incrusta la temporalité chrétienne qui allait marquer tout le Moyen Âge.

Ah ce fut grand, mais dogmatique, et bien loin de l'effervescence classique. Jésus avait tracé un chemin spirituel. L'Église et les royaumes chrétiens établirent durement les chemins du pouvoir. Enfin, ne renions rien. Cela aussi a façonné notre continent.

Mais continuons. Il y a eu la prodigieuse Renaissance jaillie d'Italie. Sommet pour la civilisation européenne. Renaissance, pas naissance ! Hélas, les convergences artistiques n'empêchèrent pas les rivalités destructrices. Et l'assassinat y était aussi un des beaux-arts.

Continuons encore. Le populisme et les dictatures nationalistes auront marqué le vingtième siècle. Or, même si nous célébrons le débarquement du 6 juin 1944, et la victoire des démocraties réunies sur le nazisme, ne croyons pas que celles-ci,

surtout avec l'esprit qui doit les guider, aient définitivement gagné le combat. Nos pays européens sont face à des menaces extérieures, que trop visibles. Et elles sont aussi anémiées par des failles intérieures, trop peu identifiées.

C'est là que j'en viens aux élections européennes. Je pense à cette réunion des Cités grecques de jadis ; trop éphémère. À cette explosion intellectuelle, artistique de la Renaissance italienne, trop accablée par les divisions. Je réfléchis à cette Europe, lieu de passage, certes, mais ayant trouvé son identité dans une séparation et une affirmation ; non pas simplement dans une mayonnaise d'immigration, où tout serait dans tout. Oui, une Europe renouant avec le meilleur de son histoire, réunissant ses forces, ses atouts, ses capacités grâce à l'enrichissement mutuel des nations qui la forment.

Oui, je rêve d'une Europe ressemblant à la Grèce des guerres médiques, de cette Europe d'un Jean Monnet, visionnaire et buvant son cognac en écoutant Mozart et en lisant Sophocle.

Une Europe de Jean Monnet, en somme, telle que rêvée par Victor Hugo. Une Europe de la diversité des langues, de la traduction et non de la pieuvre anglophone culturellement réductrice. Une réunion des pays européens mettant ce qu'il faut en commun pour une politique de la sécurité, de la défense dissuadant les autocraties prédatrices ; mettant également en œuvre une stimulation et une protection économique, industrielle, technologique. Cette Europe-là, non de l'uniformisation réductrice mais de la réunion salvatrice, pourrait déployer une diplomatie concertée en faveur de la paix, et la diffusion de valeurs universelles ; embrassant les enjeux mondiaux, notamment écologiques. À une telle Europe, la Suisse ne peut

qu'être partie prenante. On imagine une Suisse gardant longtemps une tradition de sa neutralité, c'est-à-dire étant en dehors d'une alliance militaire. Et qu'elle puisse ainsi offrir des lieux de dialogue, abriter des organisations internationales. Mais comment l'imaginer sans une articulation étroite avec une Europe qui retrouverait son poids économique et politique face aux nouveaux ensembles qui la menacent. Par ailleurs, si la grande alliance avec les États-Unis, si fortement marquée au cours des commémorations du débarquement, est une donnée majeure pour nos pays démocratiques, il n'en faut pas moins vouloir que cette Europe-là existe pleinement, et ne soit pas une remorque ou une garnison avancée de la grande puissance américaine.

Voilà bien des réflexions en vrac. J'en conviens. Toutefois, je pense vraiment qu'une connaissance approfondie de l'Histoire peut nous aider et donner des repères à l'action. Eh, oui, comme Ulysse, lassé d'un long voyage où il avait tant vu, tant appris. Mais, à la fin, ce fut un retour vital aux sources. Voilà qui donne une chance européenne. Oui, je rêve d'une Europe ressemblant à la Grèce des guerres médiques, de cette Europe d'un Jean Monnet, visionnaire et buvant son cognac en écoutant Mozart et en lisant Sophocle. À ceux qui sont morts le 6 juin 1944 on se doit de réussir l'Europe.



Les dernières actualités du Grand Conseil

Le *Nouveau Genevois* innove et vous propose un nouveau format pour vous tenir au courant des actualités liées au travail de notre députation au Grand Conseil. Tour d'horizon des différents objets traités au Parlement, des derniers objets déposés par le groupe PLR, sans oublier la liste des objets pendants.



Par Gabriel Delabays

LE COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES SESSIONS

FOCUS

Le PLR, porte-voix de l'Eurovision

Lors de la session des 30 et 31 mai, le plénum a vu l'acceptation à la quasi-unanimité de la résolution 1036 adressée au Conseil d'État, par la voix de notre député Vincent Subilia, enjoignant l'exécutif du Canton à mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser la tenue de l'édition 2025 du Concours de l'Eurovision à Genève. Destinée à mobiliser l'entier des forces politiques pour témoigner d'un soutien collectif à la tenue des « Olympiades de la chanson » dans la Cité de Calvin, cette résolution PLR – dont le traitement en urgence a été directement repris par le Conseil d'État, illustrant l'intérêt avéré de la manifestation – rappelle que Genève dispose d'infrastructures de premier plan (en particulier Palexpo) pour accueillir un événement dont les retombées économiques sont conséquentes, et les gains d'image – en terme de rayonnement de la diversité culturelle – incontestés. Le PLR se réjouit ainsi d'entonner collectivement cette belle partition !

PSEUDO-GRATUITÉ DES ABONNEMENTS TPG: LE PLR SUIV SES PRINCIPES ET SALUE L'AUTONOMIE TARIFAIRE

Après de longs débats sur plusieurs projets de loi et amendements, le Grand Conseil a finalement validé la « gratuité » des abonnements TPG pour les jeunes de 6 à 24 ans en formation et un rabais de 50 % pour les seniors. Le projet a également sorti la tarification de la loi, la soumettant désormais aux TPG, sous approbation du Conseil d'État. Durant les débats, le PLR a été presque le seul parti à s'opposer à la pseudo-gratuité, car rien n'est au bout du compte gratuit. Les TPG ne vont pas transporter certaines personnes gratuitement: ces abonnements dits gratuits seront inmanquablement financés par le contribuable, via les impôts, et par des augmentations tarifaires. L'expansion envisagée corrélée à cette pseudo-gratuité impliquera une répercussion sur les tarifs et une augmentation notable du prix des abonnements. Vraisemblablement ceux des adultes puisque le Canton ne devrait que faiblement charger ceux qu'il finance ! L'incitation au report modal de cette tranche de la population ne sera ainsi pas favorisée. Le PLR soutient la classe moyenne et les jeunes, mais il aurait préféré un rabais

plus équitablement réparti sur les différentes catégories d'usagers. Ceux-ci auraient pu continuer de bénéficier des subventions communales pour les inciter à un vrai report modal, tout en évitant ce transfert de charges de plusieurs millions sur le Canton. Le PLR se réjouit en revanche de la cohérence qui a amené à donner aux TPG leur autonomie tarifaire. En effet, il n'aurait été ni logique ni bienvenu d'imposer la gratuité aux TPG sans, en contrepartie, leur offrir l'autonomie tarifaire qui doit leur revenir.

UNIVERSITÉ ET HAUTES ÉCOLES DOIVENT RESTER DES ESPACES DE DÉBATS ET DE TOLÉRANCE

Le député Pierre Conne a proposé une motion en plénière intitulée « Pour que l'Université et les Hautes Écoles restent des espaces de débats et de tolérance ». L'Université est une institution dans laquelle les étudiants se réunissent pour rechercher la vérité et acquérir de la connaissance. La liberté de parole, le respect, l'écoute et l'apprentissage du débat sont essentiels. Cette liberté est de plus en plus fréquemment bafouée par des groupes d'activistes qui refusent la controverse et tentent de faire taire leurs contradicteurs. Pour le PLR, il est

temps de dire STOP aux actions radicalisées, aux menaces et aux chantages dont l'Université et Hautes Écoles sont de plus en plus fréquemment victimes: conférences interrompues, professeurs molestés, locaux occupés. Nos Hautes Écoles doivent demeurer un sanctuaire où le débat raisonné est la règle du jeu. Cette motion a été renvoyée en commission. Le PLR veut mettre à disposition de la population genevoise un poste de police numérique.

Aujourd'hui, plusieurs cantons autorisent le dépôt de plainte en ligne 24h/24 sur la plate-forme « Suisse e-Police ». Genève est à la traîne et ne dispose pas encore d'une telle prestation. Or, le dépôt de plainte en ligne permettrait de décharger les policiers des nombreuses tâches administratives et représenterait un gain de temps pour la population, comme l'a souligné l'auteur de la motion, notre député Jean-Pierre Pasquier. Il serait toujours possible de se

rendre au poste de police pour déposer une plainte et le temps d'attente s'en trouverait allégé. Le parlement a soutenu cette proposition à l'unanimité.

LE PLR SOUHAITE AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET ÂGÉES

Le groupe des députés a porté la motion 2813 pour la création d'un guichet de l'autonomie

qui a été votée à l'unanimité moins quelques abstentions. Ce texte permettrait aux personnes en situation de handicap et âgées d'obtenir des informations pour dénouer des procédures administratives, être dirigées vers des associations appropriées, voire un interprète en langue des signes, ou encore connaître des prestations. Cet accès facilité leur permettrait donc d'améliorer leur qualité de vie.

LES DERNIERS OBJETS DÉPOSÉS PAR LE PLR

FOCUS SUR...

... le PL 13494, déposé par Fabienne Monbaron, intitulé « Équipements publics: cession des parcelles au profit de la commune de situation du bien-fonds ». Ce projet de loi vise à régler une problématique liée à l'aménagement du territoire lors de projets de développement à cheval sur plusieurs communes. À savoir que, lorsqu'un projet de quartier se trouve sur le territoire de deux communes, il en résulte des problématiques pour les communes concernées sur la responsabilité quant aux équipements à mettre en place dans ledit quartier. Le projet de loi répond notamment au cas du futur quartier des Cherpines, sis sur les territoires de Plan-les-Quates et de Confignon, et aux futurs projets qui rencontreraient cette problématique. Il prévoit que, sauf accord contraire des communes concernées, si les terrains réservés aux équipements publics s'étendent sur plus d'une commune, leur cession intervient au profit de la commune de situation du bien-fonds, y compris lorsque les reports de droits à bâtir prévus en contrepartie de cette cession s'opèrent partiellement ou totalement sur une autre commune.

sauf accord contraire des communes concernées, si les terrains réservés aux équipements publics s'étendent sur plus d'une commune, leur cession intervient au profit de la commune de situation du bien-fonds, y compris lorsque les reports de droits à bâtir prévus en contrepartie de cette cession s'opèrent partiellement ou totalement sur une autre commune.

La M 3030, déposée par Pierre Conne, intitulée « pour que l'Université et les Hautes Écoles restent des espaces de débats et de tolérance »

Cette motion demande à garantir la liberté de débat contradictoire au sein de l'Université et des Hautes Écoles, ainsi qu'à protéger les biens et les personnes au sein de celles-ci, et le cas échéant poursuivre les contrevenants.

La M 3025, déposée par Fabienne Monbaron, intitulée « Modification du RPSFP – Permettons aux deux-roues motorisés de trouver une place ! »

Cette motion demande d'augmenter les ratios prévus pour le stationnement des deux-roues motorisés, dans le règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés.

Le PL 13499, déposé par Murat Alder, intitulé « Pour la valorisation de l'engagement de milice par les Hautes Écoles genevoises »

Ce projet de loi vise à mettre en œuvre les bases légales fixant le principe général de la reconnaissance de la formation militaire au commandement, en prévoyant à ce titre l'octroi d'un nombre limité de crédits ECTS.

Le PL 13498, déposé par Alexandre de Senarclens, intitulé « Imposition au lieu de domicile et péréquation financière intercommunale »

Ce projet de loi interpartis vise à introduire dans la Constitution le principe unique d'imposition communale au lieu de domicile, appliqué dans tout le reste de la Suisse, sauf à Genève. Ceci remplacerait les dispositions actuelles qui prévoient une imposition dans la commune du lieu de domicile

ainsi que dans celle du lieu de travail.

Le PL 13494, déposé par Fabienne Monbaron, intitulé « Équipements publics: cession des parcelles au profit de la commune de situation du bien-fonds »

Ce projet de loi vise à régler une problématique liée à l'aménagement du territoire lors de projets de développement à cheval sur plusieurs communes. Le projet de loi prévoit que,

La R 1037, déposée par Adrien Genecand, intitulée « VTT: abandon immédiat ! »

Cette résolution demande au Conseil d'État d'abandonner sans délai le projet de « Vision Territoriale Transfrontalière » et de poser les jalons de la consultation à venir pour l'élaboration du nouveau Plan Directeur Cantonal.

La R 1036, déposée par Vincent Subilia, intitulée « Pour que Genève accueille le prochain Concours Eurovision de la chanson »

Cette résolution demande au Conseil d'État de mettre tout en œuvre pour que Genève soit l'hôte de la manifestation du 69^e Concours Eurovision de la chanson, notamment

en déposant au plus vite une candidature pour l'appel d'offres lancé par la SSR.

LES PROJETS ENCORE PENDANTS AU GRAND CONSEIL

Pour en savoir plus, retrouvez tous les descriptifs, l'état des objets, les projets déjà adoptés et le programme complet du parti sur notre site plr-ge.ch

NOTRE PROGRAMME



NOS ACTIONS



AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

PL 13494
« Équipements publics: cession des parcelles au profit de la commune de situation du bien-fonds »

PL 13028
« L'État doit favoriser l'accès à la propriété de son logement »

PL 13025
« Pour que les locataires puissent devenir, s'ils le souhaitent, propriétaires de leur propre logement »

PL 11400
« Pour favoriser la réalisation de logements »

M 2997
« Création de logements: compter les mètres carrés plutôt que les pièces »

R 1037
« VTT: abandon immédiat ! »

ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

PL 13267
« Des transferts de compétences pour un meilleur accueil dans les ports genevois »

PL 13249
« Lieu de résidence des collaborateurs du département »

PL 13197
« Pour une harmonisation de la computation des délais »

PL 13196
« Quelles compétences pour la gouvernance des institutions de droit public ? »

PL 13077
« Pour une Cour constitutionnelle qui respecte le fédéralisme »

PL 12901
« Transparence en matière de rémunération des dirigeants d'institutions de droit public »

PL 12793
« Pour que l'État reste un créancier responsable, fiable et solidaire »

PL 12575
« Maîtrise des engagements »

PL 12574
« Maîtrise des charges »

PL 11548
« Caisse de pension de l'État prise en charge paritaire de la cotisation »

M 2925
« Pour une répartition plus équitable des bénéfices de la Loterie romande ! »

M 2879
« OMP déboussolé, prenons le temps de la réflexion »

EMPLOIS ET ÉCONOMIE

PL 13448
« Pour que les manifestations n'entravent pas les principaux axes de circulation et ne péjorent pas les commerçants »

PL 13445
« Pour que les jobs d'été continuent à exister à Genève »

PL 11716
« Ouverture du samedi »

PL 11715
« Ouverture du dimanche »

M 3011
« Pour une simplification de la charge administrative des agriculteurs »

M 2960
« Pour un registre du commerce efficace et au service des administrés »

R 1036
« Pour que Genève accueille le prochain Concours Eurovision de la chanson »

R 949
« Réseau mobile et développement technologique, Genève dernière de classe ? »

M 3025
« Modification du RPSFP – Permettons aux deux-roues motorisés de trouver une place ! »

M 3002
« Pour l'étude d'une liaison ferroviaire directe entre Genève et Londres »

M 2792
« Pour un contournement de Soral qui réponde aux préoccupations des habitants du sud du canton »

FISCALITÉ

PL 13498
« Imposition au lieu de domicile et péréquation financière intercommunale »

PL 13402
« Renforcer le pouvoir d'achat et les recettes fiscales »

PL 12249
« Déductions accrues en faveur de la prévoyance »

PL 12247
« Réduisons les impôts des personnes physiques »

PL 11491
« Imposition communale au lieu de domicile »

MOBILITÉ

PL 13204
« Pour le respect de la hiérarchie du réseau routier de notre canton et une stratégie routière démocratique »

SÉCURITÉ

M 2950
« Pour que cessent les rixes entre bandes de jeunes »

SANTÉ

M 3015
« Pour plus de professionnels de santé formés en Suisse »

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

PL 13446
« Favorisons la transition énergétique: simplifions l'installation de pompes à chaleur »

M 2831
« Pour une réalisation efficace de l'assainissement énergétique des bâtiments du petit État et du grand État »

COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION

M 3030
« Pour que l'Université et les Hautes Écoles restent des espaces de débats et de tolérance »

M 3010
« Interventions de réassignation sexuelle: pour un consentement éclairé et un bon encadrement médical »

ÉCOLE ET FORMATION

PL 13499
« Pour la valorisation de l'engagement de milice par les Hautes Écoles genevoises »

PL 13214
« Pour un meilleur soutien aux jeunes en difficulté scolaire au CO »

PL 12661
« Moins de tâches administratives, plus d'heures d'enseignement au cycle d'orientation »

M 3014
« Pour promouvoir l'apprentissage des langues nationales et alléger les tâches administratives des enseignants et des enseignants en la matière »

M 2999
« Éducation sexuelle à l'école: pour une brochure adaptée à nos jeunes ! »

M 2998
« Pour des camps de ski en faveur de toutes et tous, une pratique saine et démocratique à encourager dans un pays alpin »

M 2887
« Des solutions concrètes pour améliorer le cycle d'orientation ! »

Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00